

# 74,8 M€ pour la fibre optique

**Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) et le Conseil départemental de l'Ain se félicitent de la décision du Comité d'Engagement Subventions Avances Remboursables (CESAR) de l'État, du 12 juillet 2018, de soutenir le déploiement de la fibre à hauteur d'une contribution financière de 74,8M€.**

Ce soutien financier se répartira en 3 étapes : un premier montant de 40% pour l'année 2019, puis le reste respectivement en 2020 et 2021.

Cette décision vient confirmer la recommandation du Comité de Concertation France Très Haut Débit (CCFTHD) devant lequel le Président du SIEA, Walter Martin, le Président du Conseil départemental de l'Ain, Jean Deguerry, accompagnés des députés Damien Abad et Charles de la Verpillière, et de Bernard Grison, représentant les Communautés de Communes de l'Ain, avaient présenté leur dossier.

Ce soutien conforte également la mobilisation pleine et entière du SIEA, des communes qu'il fédère et des élus du Département, avec le soutien de la Région AURA pour faire aboutir ce qui est considéré comme le premier enjeu pour l'avenir de notre Département (cf l'enquête d'opinions réalisée pour le compte du Département et présentée lors des États généraux des territoires de l'Ain). Il conforte également le choix technologique porté par le SIEA, comme l'a redit encore récemment le président de l'ARCEP : « la fibre optique s'avère être l'infrastructure incontournable à tous les réseaux fixes. ». Le SIEA et le Département de l'Ain ne doutent pas que cette décision permettra d'engager définitivement toutes les parties prenantes à soutenir ce projet pour qu'il aboutisse conformément à l'objectif fixé, à savoir une couverture complète du territoire de l'Ain d'ici à 2022.

Pour mémoire, le Conseil départemental s'est engagé – à l'unanimité - à soutenir le SIEA par une contribution annuelle de 3 M€ pendant 10 ans.

Le Conseil départemental, la Région AURA et le SIEA notamment vont se réunir très prochainement dans le cadre du comité de pilotage des co-financeurs du projet pour faire le point sur l'avancée du déploiement.